

CAHIER DES CHARGES

Division Régionale Excellence 2019

Tout club désirant organiser une étape de la DR Excellence du Comité Régional Bourgogne –Franche –Comté de Tir à l'Arc s'engage à suivre scrupuleusement les règlements généraux d'organisation d'une compétition de TAE (2x70) (cf. manuel des règlements et de l'arbitrage) ainsi que le cahier des charges précisant les spécificités de la DR Excellence en Bourgogne –Franche-Comté.

Le club organisateur peut ouvrir sa compétition à condition que **la priorité soit donnée aux équipes engagées.**

1) Le Comité Régional Bourgogne Franche Comté de Tir à l'Arc

- Désigne les organisateurs de cette compétition en tenant compte des différentes candidatures.
- Fournit les récompenses du classement par équipe lors de la finale.
- Fournit des tableaux d'organisation des finales.
- Reverse le montant des engagements des équipes : 30 € par équipe engagée.
- Prend en charge 1 jeu de blasons. En cas de non-respect du cahier des charges, cette aide ne sera pas versée.
- Etablit la composition de la commission technique et assure sa prise en charge à hauteur de 4 arbitres maximum par manche.
- Nomme un délégué technique sur la manche et prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement si nécessaire.
- Le mandat est réalisé par la Commission Sportive.
- La gestion et l'envoi des résultats à la Fédération sera fait par la Commission Sportive.

2) L'organisateur s'engage à :

- La valorisation de ce championnat auprès de ses partenaires et de la presse locale.
- La transmission, à la Commission Sportive, de toutes les informations concernant l'établissement du mandat au moins 1 mois avant la compétition.

- La fourniture d'un plan détaillé de la situation du lieu de la compétition qui sera joint au mandat ou à la remise des coordonnées GPS et à la mise en place d'un fléchage.
 - La précision du nombre de cibles disponibles. (30cibles rythme ABC, 24 cibles rythme ABCD)
- Au traçage du terrain en conformité avec le tir par équipe (2 cibles par couloir de 5m en ABC ou 4m en AB/CD et à l'aménagement du pas de tir pour les duels).
- La mise en place si possible d'abris pour les archers à préciser sur l'invitation.
- L'affichage de la composition du jury d'appel (désigné par l'arbitre responsable).
- La mise à disposition d'au moins une personne pour la saisie des résultats et l'affichage rapide des classements.
Une ramette de papier pour l'affichage de tous les documents durant la compétition
- La mise à disposition d'une équipe de terrain pour le changement de blasons et la gestion des finales.
- La fourniture durant la compétition d'un repas et des boissons au délégué technique et aux arbitres.
- La mise à disposition d'un système d'affichage des scores par équipes pour les phases finales.
- Les clubs peuvent récompenser selon leur volonté sur le qualificatif ou sur le classement de la manche.

PROGRAMME INDICATIF

Déroulement de la journée

<i>Début</i>	<i>Déroulement</i>	<i>Durée</i>	<i>Fin</i>
10h 30	Ouverture du Greffe	15mn	
10h 45	Echauffement – Réunion des capitaines	30mn	11h15
11h 15	2x70 Rythme ABC	2h15	13h 30
	Repas – Mise en place terrain – Contrôle des scores	1h	
14h 30	1/4 de finale	30mn	15h
15h	1/2 finale	30mn	15h 30
15h 30	Finale Or et finale bronze	30mn	16h
16H 15	Podiums	30mn	16h45